

Conditions générales

Les circuits de l'EURL CannesVisiTour, SIRET 802 701 102 00013, sont régies par les conditions générales ci-après. Dans ce texte, sont désignés par :

- « CannesVisitour » : le prestataire
- « Les participants » : Tout client âgé de plus de huit ans.

1. Définition des prestations

CannesVisiTour réalise une prestation de circuit découverte à Gyropode pour une durée déterminée avec les participants. Les circuits sont précédés d'une formation à l'utilisation du matériel et aux règles de sécurité à respecter lors de ces circuits. Chaque participant reconnu apte peut obtenir sur demande sa Gyrolcence lui permettant d'effectuer le circuit. Le circuit est organisé et encadré par au moins un accompagnateur.

2. Matériel mis à disposition des participants

Les participants reconnaissent avoir eu à leur disposition ledit matériel en bon état de fonctionnement. Si les participants remarquaient un dysfonctionnement du matériel mis à leur disposition, ils devraient immédiatement le signaler à l'accompagnateur du groupe. Un casque est prêté le temps du circuit.

3. Obligations des participants

Les participants reconnaissent avoir suivi la formation préalable et obligatoire à la conduite et aux règles de sécurité. Les participants s'engagent à respecter toutes les consignes de sécurité enseignées au cours de cette formation. Les participants assument la garde du matériel pendant la durée du circuit. En particulier, ils veillent à avertir immédiatement le prestataire à chaque fois qu'ils laissent le matériel sur la voie publique. Les participants font un usage strictement personnel du matériel mis à leur disposition, ils s'engagent à en user selon les explications qui leur ont été fournies lors de la formation.

- Le participant est entièrement responsable des infractions au code de la route qu'il commet et assume les éventuelles amendes ou contraventions.
- Le participant déclare qu'il bénéficie d'une assurance de responsabilité civile et d'une assurance individuelle contre les accidents corporels qui le couvre notamment en cas d'usage de Gyropode.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte ayant autorité (parent, famille, tuteur, accompagnant...).
- En cas de vol du matériel suite à une négligence de la part du participant, celui-ci s'engage à régler la valeur de l'équipement prêté à sa valeur de remplacement.
- La consommation d'alcool, de drogue et de médicaments est interdite avant et pendant nos tours et tout client soupçonné d'en avoir consommé sera immédiatement déchu de la prestation et aucun remboursement ne lui sera accordé.
- Le participant déclare qu'il n'est pas atteint d'une maladie ou d'un handicap ne lui permettant pas d'utiliser un gyropode.

Le prestataire ne saurait être responsable :

- Des dommages causés par les participants au matériel ou au participant lui-même.
- Des dommages causés par les participants à la suite d'un usage anormal ou d'une manipulation contraire aux modalités d'utilisation du matériel mis à disposition, explicitées pendant la formation et résultant ainsi de la négligence ou de la faute du participant.

4. Conditions d'utilisation

- CannesVisiTour se réserve le droit de refuser la participation de toute personne qui, de l'avis d'un représentant du prestataire, est incapable ou présente des inaptitudes à circuler en toute sécurité.
- Le port d'un casque de protection est obligatoire pendant l'utilisation du Gyropode
- Pour leur confort et leur sécurité, les participants doivent porter des chaussures fermées. Les tongs, sandalettes et talons hauts sont formellement interdits ainsi que les sacs à main.
- Les participants de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un parent ou un tuteur qui assume l'entière responsabilité de comportement et d'utilisation du matériel du mineur.

- Les participants sont responsables de tous les dommages causés à l'équipement et seront tenus de rembourser les frais de remplacement de pièces détériorées ou de réparation au tarif en vigueur.
- L'âge minimum exigé pour participer à nos circuits est de : 8 ans.
- Le poids minimum exigé pour participer à nos circuits est de : 25 kg.
- Le poids maximum supporté est de 100 kg.

5. Réservation ou annulation

5.1 Réservation

La commande sera considérée comme ferme dès versement de l'intégralité de la somme payée d'avance par Carte Bancaire, Paiement sécurisé.

5.2 Modification ou annulation de la réservation

Par le client

1/ 11 Jours avant la date de la prestation, le client peut annuler ou modifier son achat moyennant des frais :

- 10€ par participant en cas d'annulation
- 5€ par participant en cas de modification.

Il doit impérativement en faire la demande au moins 11 jours avant la date prévue de la prestation par le formulaire de contact sur le site web: www.cannesvisitour.com ou à reservations@cannesvistour.com

2/ A moins de 10 jours avant la date de la prestation, pour quelque cause que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

Par CannesVisiTour

CannesVisiTour se réserve le droit de modifier le parcours et les horaires selon les conditions de météo, de la circulation sur les voies piétonnes et autres évènements nuisant à son bon déroulement sans que le participant puisse en réclamer le remboursement même partiel ou une quelconque indemnité.

CannesVisiTour se réserve la possibilité de refuser ses prestations à tout participant estimé inapte à réaliser le circuit en toute sécurité. Celui-ci pourra alors participer à un circuit adapté à sa capacité lors d'une autre session. Tout circuit réservé ou commencé est dû intégralement par les participants. Aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas où la société CannesVisiTour ne pourrait honorer l'exécution de la prestation, en raison notamment de conditions météorologiques extrêmes, le prestataire informera le Client au plus tôt et lui proposera une autre date de disponibilité pour la même prestation. Si le client ne peut se rendre disponible, alors CannesVisiTour remboursera la totalité de la prestation.

6. Conditions locales

Information importante: arriver 5 minutes avant l'horaire de départ prévu.

7. Obligations du prestataire

La société CannesVisiTour s'engage à mettre à la disposition du client un matériel en bon état de fonctionnement. Le prestataire bénéficie d'une assurance-responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers ou à l'utilisateur en cas de dysfonctionnement du matériel mis à sa disposition.